



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEGRAISS +

Version : 2

Date de la deuxième édition : 20/06/2010

R : 1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit : DEGRAISS +
Application(s) et / ou usage(s) normaux : Dégraissant tout usage
Fournisseur : SGI - SPRAY GUN IMPORT
11, rue des Prés de Lyon – BP 79
F-10 603 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX
FRANCE
Tél : +33 (3) 25 75 33 14
Télécopie : +33 (3) 25 82 92 57
Contact : M. BAILLY (armandb.sgi@orange.fr)
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant) : FR - INRS : Tél : +33 (1) 40 44 30 00
+33 (0)1 45 42 59 59
société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation : DEGRAISSANT
Description de la préparation : Solution aqueuse de surfactants

Composant(s) contribuant aux dangers lorsqu'ils sont utilisés pur :

Nom de la substance	Contenance	N° CAS	N° C E	N° Index	Classification
sodium métasilicate	1 à 5%	6834-92-0	229-912-9		C ; R34 ; R37
Masquol EDTA	1 à 5%	64-02-8	200-573-9		Xn ; R22 ; R41
Surfactant	1 à 10 %	68937-66-6			Xn ; R22 ; R41
		69227-22-1			
		25322-68-3			

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. Garder la victime au repos. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération. Faire appel à un médecin.
Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants. Consulter un médecin si une irritation se développe.
Contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEGRAISS +

Version : 2

Date de la deuxième édition : 20/06/2010

R : 1907/2006/CE - ISO 11014-1

Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire boire et ne pas faire vomir. Calmer la victime. Faire appel à un médecin et lui indiquer les informations figurant sur la FDS.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s) : Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour des raisons de sécurité : Ne pas utiliser un jet d'eau.

Méthode(s) spéciale(s) : En cas d'incendie: maintenir les fûts, etc., à basse température en les arrosant d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Risques spéciaux : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Equipements spéciaux pour la Protection des intervenants : Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s) : Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de se répandre dans l'environnement.

Méthode(s) de nettoyage : Écoper le produit renversé, et nettoyer le reste avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s) : Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique : Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
- Conseil(s) d'utilisation(s) : Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

Stockage

- Précaution(s) : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
- Condition(s) de stockage : Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : acides
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : De même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEGRAISS +

Version : 2

Date de la deuxième édition : 20/06/2010

R : 1907/2006/CE - ISO 11014-1

- vapeurs sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.
- Paramètre(s) de contrôle :
- Limite(s) d'exposition : •
- Protection individuelle
- Protection des voies respiratoires : Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
 - Protection des mains : Porter des gants en nitrile.
Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
 - Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
 - Protection des yeux : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
- Mesure(s) d'hygiène : Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales	
Etat physique / Forme :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	caractéristique
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
ph	11
Point / intervalle d'ébullition :	Non concerné
Point d'éclair :	Non concerné
Limites d'explosivité :	Non applicable
Densité relative (eau = 1) :	1.01
Viscosité :	Liquide
Hydrosolubilité :	Soluble
Liposolubilité :	soluble
Solubilité aux solvants :	Non concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- Matière(s) à éviter : Tenir à l'écart d'agents acides afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produit(s) de décomposition : dangereux
dangereux En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se libérer : vapeurs corrosives

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Toxicité aiguë
- Inhalation : L'exposition aux vapeurs contenus dans la préparation au delà des



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEGRAISS +

Version : 2

Date de la deuxième édition : 20/06/2010

R : 1907/2006/CE - ISO 11014-1

limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que : irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central.
Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

- Contact avec la peau : Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion : Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Effets sur l'environnement : Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Effets nocifs divers : Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- Emballages contaminés : Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Information(s) supplémentaire(s) :

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s) : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- Numéro ONU : Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Étiquetage : Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses.
- N° CEE : Non applicable.
- Symbole(s) : Aucun selon les directives CE.
- Phrase(s) R : Aucun selon les directives CE.
- Phrase(s) S : Aucun selon les directives CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Rubrique n° 3 : Phrase(s) R :
R22 Nocif en cas d'ingestion
R34 provoque des brûlures
R37 Irritant pour les voies respiratoires
R41 Risque de lésions oculaires graves



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEGRAISS +

Version : 2

Date de la deuxième édition : 20/06/2010

R : 1907/2006/CE - ISO 11014-1

Avis ou remarques importantes :

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Restrictions :

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique

- Date de la première édition : 10/06/20010

- Version : 2

- Date : 20/06/2010

- Paragraphes modifiés 9

Réalisé par : DS